



DECISION N° 3/D/FEICOM/DG DU

31 JUIL 2026

Pour la couverture d'une police triennale individuelle accidents au FEICOM, au titre des exercices 2026-2029.

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

26/N° 3/DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SPAS/SMA



LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel D'Offre National Ouvert N°007/FEICOM/CIPM/CCCM-SPI/2026 du 06 mai 2026 pour la couverture d'une police triennale individuelle accidents au FEICOM, au titre des exercices 2026 – 2029.

DECIDE:

Article 1^{er} : La Compagnie ZENITHE INSURANCE SA, BP : 1540 Douala, TEL : 233-43-41-32, Fax : 233-43-41-33, NIU : M050500021432T, E-mail : info@zenitheinsurance.com est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert visé supra, pour un montant de **cent trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix neuf mille six cent soixante-dix (134 999 670) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**. Elle compte exécuter le marché dans un délai de **trente-six (36) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage y relatif.

Article 2 : Le Responsable de ladite Compagnie est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Yaoundé,

31 JUIL 2026

AMPLIATIONS :

- ✓ MINMAP;
- ✓ ARMP;
- ✓ P/CIPM/FEICOM;
- ✓ INTERESSE;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO;
- ✓ AFFICHAGE.



Philippe Camille Akou
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE

FONDS SPÉCIAL D'ÉQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE / SPECIAL COUNCIL SUPPORT FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE